

Communiqué de presse

Résultats du « Prix Patrimoines pour Tous », édition 2013



Contact presse

Délégation à l'information et à la communication
01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr

Direction générale des patrimoines
Françoise Brézet
01 40 15 78 14
francoise.brezet@culture.gouv.fr

culturecommunication.gouv.fr

facebook.com/ministere.culture.communication

twitter.com/MinistereCC

Dans le cadre de la politique de démocratisation culturelle menée par le ministère de la Culture et de la Communication, le prix « Patrimoines pour Tous » distingue une démarche d'excellence en matière d'accessibilité généralisée pour les personnes en situation de handicap moteur, visuel, auditif ou mental.

Doté d'un montant de 50 000 €, il permet de récompenser des musées, des monuments, des services d'archives ou d'autres sites patrimoniaux pour leurs réalisations en matière de conformité aux normes handicaps du cadre bâti, d'innovation liées à une démarche d'accès et d'usage pour tous, de médiation favorisant l'autonomie des personnes et de mixité des publics dans l'offre culturelle.

Le 5 septembre dernier, Vincent Berjot, Directeur général des patrimoines, a présidé le jury dans lequel siègent la déléguée ministérielle à l'accessibilité Marie Prost-Coletta, des membres des principales associations de personnes handicapées et de la société civile (Pascal Bureau, Association des paralysés de France; Marie-Christine Legros, Union Nationale des Associations de Parents et Amis des Personnes Handicapées Mentales; Roger Chatelard, Association pour Adultes et Jeunes Handicapés; Serge Pichot, Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes; Annette Masson, Association Tourisme et Handicap) et des représentants des différents services du ministère de la Culture et de la Communication.

Pour cette 3^{ème} édition du « Prix Patrimoines pour Tous », les lauréats sont les suivants :

- ◆ *Dans la catégorie des établissements relevant des collectivités territoriales :*
 - ◆ Premier prix *ex aequo*, avec une dotation de 20 000 € pour chaque établissement
 - ◆ La Corderie Royale. Centre International de la Mer à Rochefort
 - ◆ Le Musée de plein air des Maisons comtoises à Nancray
 - ◆ Mention spéciale au musée Toulouse-Lautrec d'Albi, assortie d'une dotation de 10 000 €.
- ◆ *Dans la catégorie des établissements nationaux :*
 - ◆ Le musée de la Musique pour la scénographie et les outils d'aide à la visite des expositions temporaires et permanentes

- ◆ Le musée du Louvre pour sa politique d'accessibilité généralisée et notamment en matière d'accompagnement et de formation des relais associatifs

Le jury tient à féliciter l'ensemble des candidats pour la qualité des dossiers présentés.

Les Lauréats :

La Corderie Royale. Centre International de la Mer à Rochefort (Poitou-Charentes)

Ce centre culturel de rencontres se consacre à la diffusion de la culture maritime. Depuis plusieurs années, il s'est engagé dans une politique d'accessibilité généralisée très volontariste et a conçu une série d'offres culturelles adaptées à chaque déficience. L'implication des associations représentatives de personnes handicapées, des élus locaux et d'autres professionnels du tourisme et du patrimoine a été primordiale dans la réussite de cette démarche et la mise en œuvre de bonnes pratiques. Le site internet a été repensé pour être conforme aux normes d'accessibilité numérique et propose le téléchargement gratuit d'aides à la visite. Une présence sur les réseaux sociaux en ligne constitue un élément déterminant de la politique de communication vers les publics en situation de handicap.

Musée de plein air des Maisons comtoises à Nancray (Franche-Comté)

Ce musée atypique expose, sur quinze hectares, l'architecture rurale traditionnelle comtoise à travers plus de trente édifices et édicules. Un groupe de travail réunissant des représentants d'associations départementales de personnes handicapées a permis d'améliorer le cheminement extérieur et d'adapter la médiation pour chaque déficience. Des visites virtuelles en haute définition sont accessibles gratuitement sur tablette numérique et sur internet. Un jardin pédagogique a été créé. Une sensibilisation et des actions de formation sur le handicap sont régulièrement proposées à l'ensemble des personnels. Enfin, cet établissement a recruté plusieurs travailleurs handicapés et développe de nombreux chantiers d'insertion.

Musée Toulouse-Lautrec d'Albi (Midi-Pyrénées)

Un chantier de 10 ans a permis une mise en conformité de ce monument historique et de ses espaces muséographiques avec les nouvelles normes d'accessibilité du cadre bâti.

Depuis 2009, une collaboration étroite avec les associations locales de personnes handicapées a été engagée concernant la conception de l'offre culturelle pour chaque déficience, en particulier les publics sourds. Une dizaine d'intervenants (plasticiens, comédiens, musiciens) formés aux spécificités de chaque déficience ont été recrutés. L'été, le musée propose aux personnes en situation de handicap mental et à leurs accompagnateurs des visites tous publics. Des actions « hors les murs » et des visites dans le musée sont conçues pour le public des troisième et quatrième âges à la faveur d'un conventionnement avec des maisons de retraite de la région.

Musée national de la Musique à la Cité de la Musique (Paris)

Depuis son ouverture, ce musée attache une importance particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap. En plus de l'accessibilité des espaces aux personnes à mobilité réduite, une offre culturelle variée est conçue pour les personnes handicapées, venues seules ou en groupe. Les expositions temporaires offrent régulièrement des parcours adaptés et l'exposition permanente propose des images en relief, des instruments à toucher et une audiodescription pour les déficients visuels. Les enfants en situation de handicap peuvent découvrir les collections en compagnie d'enfants valides grâce aux puzzles tactiles, jeux sonores et bornes multimédia. Un nouveau parcours ludique et innovant « Touchez la musique » s'adresse désormais aux familles.

Musée du Louvre (Paris)

Le musée du Louvre mène depuis plus de 20 ans une politique d'accessibilité prenant en considération la diversité de ses publics. D'une part, grâce aux travaux du Grand Louvre où le palais s'est doté d'une accessibilité du cadre bâti (ascenseurs, élévateurs, plans inclinés, escalators, toilettes adaptées, luminosité, assises, etc.). D'autre part, avec des ateliers, des visites-conférences et de nombreux outils d'aide à la visite autonome adaptés. En 2012, il a accueilli 800 groupes de personnes en situation de handicap soit 16 000 personnes. Il assure aux personnes handicapées et à leurs familles une entrée prioritaire et sans attente au musée et la gratuité pour la personne handicapée et son accompagnateur. Il conventionne avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

Paris, le 8 octobre 2013